

## litige SAV orange

Par **jurisgrenoble**, le **12/02/2009** à **16:49**

bonjour à tous j'aimerais savoir si il est bien légal pour orange de prelever 125e suite a une expertise (+ ou - bidon) faite par eux après 7 mois après l'echange SAV du telephone et signalant que la garantie etait exclue suite à un choc subi par mon telephone (envoyé suite a un souci d'allumage)... est ce que normalement ils ne doivent pas être en mesure de me restituer le portable pour que je puisse faire contre expertiser (il a soit disant été envoyé a la destruction) est ce que cela ne s'assimile pas à de la vente forcée n'auraient ils pas du m'etablir un devis afin de me proposer une solution plutot que de me faire ce prélèvement de facon arbitraire? c'est autant de questions que je me pose... si vous pouviez m'aider un tout petit peu en me disant si ces arguments peuvent être avancés ou non ;) image not found or type unknown  
en vous remerciant d'avance

Par **jeeecy**, le **12/02/2009** à **17:21**

A mon sens non ce n'est pas normal

Mais à part te plaindre au service client et leur envoyer une LRAR par la suite si le problème n'est pas réglé, je ne vois pas trop quel poids tu peux avoir pour un litige de 125 euros sur lequel il n'existe aucune preuve, à moins que tu aies conservé des documents expliquant le défaut

si tu veux aller jusqu'au bout il te faudra assigner Orange devant le juge de proximité ;) image not found or type unknown

Par **jurisgrenoble**, le **12/02/2009** à **18:18**

hé bien c'est ce que je comptais faire lol  
quand à la lettre je l'ai envoyée mais bon je sais bien qu'elle ne sera pas lue et que je me bat contre des moulins à vents mais bon pour le principe j'irais jusqu'au bout ...  
d'autran plus qu'en arpentant les divers forums je suis loin d'être la seule à me plaindre du même problème...ils doivent avoir besoin de renflouer les caisses parce que beaucoup de monde a reçu cette lettre près de 6 mois après l'envoi en SAV et tous au debut de l'année 2009 Oo!!!  
en plus niveau preuve il n'y a que leurs expertise ne m'étant pas douté de la supercherie je n'ai pas eu la présence d'esprit de faire constater qui que ce soit !!!  
j'ai tenté de leurs faire "peur" dans mon courrier mais bon je pense que ca les fera plutot rire!!!

on verra bien comment tout cela se fini mais bon je me sent un peu volée sur les bords quand même!!!